



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 325-19 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 19 juin 2019, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le règlement numéro 325-19 sur la délégation de pouvoirs afin que ce dernier délègue à la direction générale toutes les fonctions qui lui sont dévolues aux termes de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (2017,ch.27), dont notamment le pouvoir de rendre les décisions à l'égard des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : www.mrcrdn.qc.ca .

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 27^e jour de juin 2019.

Roger Hotte, directeur général
et secrétaire-trésorier